



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (E.P.I.) – LOT N°3 : VÊTEMENTS DE TRAVAIL, DE PROTECTION ET ARTICLES CHAUSSANTS POUR LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ GK PROFESSIONAL**

**DÉCISION N° DM-22-421  
EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°DM-22-350 du 19 septembre 2022 de signer le marché de fourniture et livraison de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle (EPI) - Lot 3 : vêtements de travail, de protection et articles chaussants pour les métiers de la sécurité (notifié le 20/09/2022) ;

**VU** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 10/11/2022, donnant un avis favorable ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°1 a pour objet de rectifier une erreur matérielle à l'article 3 du CCAP ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** l'acte modificatif n°1 du marché de fourniture et livraison de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle (EPI) - Lot 3 : vêtements de travail, de protection et articles chaussants pour les métiers de la sécurité avec la société GK PROFESSIONAL, domiciliée au 159 avenue Gallieni - 93170 BAGNOLET.

L'acte modificatif n°1 n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.

La durée du marché est fixée à 1 an à compter de la notification du marché, et est reconductible de manière tacite trois fois, soit une durée maximale de quatre ans.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20221116-lmc1H10297H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 16/11/2022  
Date de Publication : 16/11/2022